



ENVIRONNEMENT



Le Grand étang de Saint-Estèphe vidangé afin de réaliser des travaux de confortement du barrage

Après le plan d'eau départemental de Rouffiac en 2022, c'est le Grand étang de Saint-Estèphe qui fait l'objet d'une vidange cette année afin de permettre la réalisation de travaux de confortement du barrage. La pêche de sauvegarde du poisson, effectuée au cours de cette opération, permettra également de faire un bilan de l'empoisonnement dans le cadre de la gestion piscicole du plan d'eau.

Publié le 20 septembre 2023

L'abaissement du niveau d'eau de l'étang a débuté le 11 septembre, avec pour effet l'interdiction de toutes activités sur le plan d'eau : baignade, canotage, pêche, etc.

La vidange totale est prévue pour le 4 octobre. La remise en eau de l'étang s'effectuera en deux temps. Le premier, à partir du 8 octobre pour une première phase de remplissage et de stabilisation nécessaire à la réalisation des travaux sur le barrage. Le remplissage complet du plan d'eau sera effectué à l'issue des travaux, vers la fin du mois d'octobre.

La pêche de sauvegarde du poisson est prévue entre le 2 et le 4 octobre. Le poisson récupéré sera trié et les espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques seront détruites. Les autres espèces seront stockées temporairement dans un plan d'eau, puis repêchées courant novembre pour être réintroduites dans le Grand étang de Saint-Estèphe.

Le Département a confié la pêche de sauvegarde à l'EARL pisciculture Delmarès, qui recevra le soutien de la Fédération de la Pêche de la Dordogne (FDPPMA) ainsi que des associations de pêche (AAPPMA) locales.

Tout au long de la vidange, depuis la phase d'abaissement et jusqu'à la remise en eau, un suivi de la qualité des eaux rejetées est mis en place afin de s'assurer en permanence que le milieu naturel en aval du barrage et le prélèvement pour l'eau potable, dans la retenue de Moulin Pinard, ne sont pas affectés.

L'ensemble des interventions nécessaires au bon déroulement de la vidange, que ce soit le curage préalable du bassin de décantation des eaux de vidange, les travaux d'aménagement, la prestation de pêche, les différentes mesures et analyses... essentiellement confiées à des prestataires, représentent une dépense d'environ 100.000 € TTC pour le Département.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-grand-etang-de-saint-estephe-vidange-afin-de-realiser-des-travaux-de-confortement-du-barrage-22333660?>

Le confortement du barrage

La partie immergée du parement amont du barrage se dégrade et il convient de conforter les enrochements. Pour cela, des blocs rocheux granitiques seront mis en place, recouvrant le parement existant, en moyenne sur une épaisseur d'un mètre, afin de stopper sa dégradation et d'en conforter la stabilité. Il est également prévu de restaurer le revêtement de la crête du barrage, si son état le nécessite à l'issue des travaux.

C'est l'entreprise Tallet et Fils de Sarlande qui a été retenue pour effectuer ces travaux, d'un montant total de 141.582 € TTC.

En réalisant cette opération, le Département permet de pérenniser le site de loisirs du Grand étang de Saint-Estèphe. Il maintient également son engagement et son investissement auprès de la population.

La vidange en images

